



PRENDRE CONTACT

NPA 40 rue des Murs St Yon 76100 ROUEN

correspondance@npa76.org

Nom:

Prénom :
Adresse :
Tal.

Courriel :.....

Abrogation du décret sur les « rythmes scolaires » Contre la politique du gouvernement.

La mobilisation des 13 et 14 Novembre dans le premier degré a de nouveau confirmé l'hostilité massive au décret Peillon sur les « rythmes scolaires ».

Il y a de quoi : dans les communes ayant mis en place les « nouveaux rythmes », Les enseignants, les personnels municipaux et les parents d'élèves ont été confrontés à la désorganisation complète de l'école. Une mise sous tutelle progressive de celle-ci par les mairies via les projets éducatifs territoriaux (PEDT).

Partout, la conviction s'affirme : ce décret ouvre une brèche dans le cadre national de l'enseignement public et des statuts, fait exploser les inégalités.

C'est clair et net : les enseignants et les parents refusent l'école des PEDT.

Les rythmes, mais pas seulement

Dernièrement, le gouvernement a soumis, dans le cadre des « nouveaux rythmes », un projet de décret ouvrant la voie à l'annualisation du service des professeurs des écoles remplaçants ou en poste partagé sur plusieurs écoles.

Au-delà, une nouvelle attaque contre les enseignants se précise : casser le statut qui protège le second degré depuis 60 ans, pour les soumettre aux chefs d'établissement et aux pouvoirs locaux.

C'est bien la même politique qui se déploie à tous les niveaux de l'enseignement.

Il est possible de gagner

Depuis un an, nous combattons le décret Peillon. La réforme n'est pas en place dans une majorité de communes. L'opposition massive de la communauté scolaire est telle, que rien ne garantit sa mise en œuvre.

Cette importante mobilisation sur le terrain a conduit la direction du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire chez les professeurs des écoles à demander la suspension du décret. Après avoir soutenu à demi-mot le décret durant des mois, en demandant sa « réécriture », il durcit sa position. L'unité contre Peillon se construit, mais la revendication la plus juste demeure celle de l'abrogation pure et simple du décret.

Unité syndicale pour l'abrogation!

Il y a urgence, menons un combat d'ensemble. Poursuivons les initiatives pour que la revendication d'abrogation soit reprise par le SNUipp, que toute concertation avec le ministre cesse, que Peillon soit privé de points d'appui. Imposons l'unité syndicale pour l'abrogation.

De cette manière, le gouvernement reculera. Il faut s'organiser avec des AG intégrant les syndicats pour faire du 5 décembre un tremplin de la mobilisation. Si Peillon ne cède pas, c'est bien la grève reconductible qui sera à l'ordre du jour.

Le NPA vous invite : le 12 décembre 2013, de 19h à minuit.

Concerts avec le duo Inu et le groupe rock Tombstone brothers

Bar - Buffet sur place - Librairie

15€ tarif plein / 10€ tarif réduit

à la MJC Rive Gauche (Place des Faïenciers - Métro Saint Sever)

Plus d'infos: www.npa76.org / contact@npa76.org / 02.35.63.32,02